

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2020

Séance du 29 et 30 avril 2020

CD20200429_13
id. 5069

Les 29 et 30 avril 2020, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis en assemblée départementale par le moyen de la téléconférence en vertu de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020. Monsieur le Président Christian ASTRUC, a présidé la réunion à l'hôtel du Département.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.*

Sont présents :

M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE), Mme COLOMBIE (pouvoir à M. BESIERS), Mme JALAISE (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à M. GONZALEZ), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Sont absent(s) :

M. ALBUGUES, Mme BAREGES, Mme BOURDONCLE, M. DEPRINCE, Mme FERRERO

Le Président a constaté que le quorum est atteint en application de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 et que, par conséquent, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

**TARN ET GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS
BUDGET PRIMITIF DE 2020**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de budget primitif pour 2020 de Tarn-et-Garonne conseils collectivités, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **532 254 €**.

Le détail des diverses opérations se trouve ci-dessous.

A - DEPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Compte 20511	Acquisition logiciel..... <i>Logiciel de gestion des marchés publics</i>	30 000 €
<u>CHAPITRE 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 21838	Autre matériel informatique.....	600 €
Compte 21848	Autres matériels de bureau et mobilier.....	600 €
Compte 2185	Matériel de téléphonie.....	999,04 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 21.....	2 199,04 €
Restes à réaliser compte 2185	Matériel de téléphonie.....	400,96 €
	Sous-total des restes à réaliser.....	400,96 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	32 600 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	
Comptes 60	Achats et variation des stocks.....	3 200 €
Comptes 61	Services extérieurs.....	17 300 €
Comptes 62	Autres services extérieurs.....	18 100 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	38 600 €

<u>CHAPITRE 012</u>	<u>Dépenses afférentes au personnel</u>	
Compte 6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement.	4 800 €
Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés.....	6 600 €
Comptes 64	Charges de personnel.....	449 030 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012.....	460 430 €
<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 65888	Autres charges diverses de gestion courante.....	50 €
<u>CHAPITRE 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	
Compte 678	Autres charges exceptionnelles.....	574 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT...	499 654 €
	TOTAL DES DEPENSES.....	532 254 €

B - RECETTES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 001</u>	<u>Résultat d'investissement 2019 reporté.....</u>	3 454 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	3 454 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Compte 002</u>	<u>Résultat de fonctionnement 2019 reporté.....</u>	70 347,80 €
<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	
Compte 7068	Autres redevances et droits.....	81 000 €
Comptes 7087	Remboursements de frais.....	46 800 €
	Sous-total des recettes du chapitre 70.....	127 800 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	
Compte 7473	Participation départementale.....	330 600 €

CHAPITRE 75 Autres produits d'activité

Compte 7588 Autres produits divers de gestion courante..... 52,20 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.. 528 800 €

TOTAL DES RECETTES..... 532 254 €

Concernant l'activité de Tarn et Garonne Conseils Collectivités sur l'année 2020, elle peut être abordée en trois volets :

1-La poursuite des contrats de mandats de la SEMATeG transférés au département

Sur l'année 2019, Tarn et Garonne Conseils Collectivités a pu clôturer 27 opérations, il n'en restera que 47 sur l'année 2020 dont la grande majorité sont actuellement en année de parfait achèvement.

Il reste 4 opérations en phase chantier :

- Poupas : aménagement d'un logement et d'une salle associative
- Lafitte : création d'une station d'épuration et d'un réseau des eaux usées
- Pompignan : réaménagement de l'école maternelle
- Glatens : construction d'une salle multi-activités en prolongement de la mairie

2-L'assistance technique apportée aux communes (mission catalogue) votée par l'Assemblée délibérante des 4 et 5 Avril 2018

Sur l'année 2019, Tarn et Garonne conseils collectivités a été sollicité en moyenne par trois collectivités tous les mois.

Ces nouvelles opérations s'ajoutent aux projets en cours, ce qui représente un volume d'activité d'une cinquantaine d'opérations sous assistance Tarn et Garonne conseils collectivités.

Il est constaté que la quasi totalité des sollicitations fait appel aux 10 jours de

crédits disponibles par opération pour la commune, les missions d'interventions ponctuelles (5 jours par an) sont très minoritaires.

Aussi, en particulier pour l'année 2020, avec la mise en place de nouvelles équipes municipales, Tarn et Garonne conseils collectivités s'attachera à proposer des outils opérationnels et efficaces au montage de projets grâce à l'acquisition d'un logiciel pour sécuriser les procédures de commande publique, ainsi qu'à la mise en place de documents supports.

3-La conduite de projets départementaux

- La valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle
- La sécurisation et valorisation du site de la pente d'eau à Montech
- La valorisation culturelle, patrimoniale et touristique de la grotte de Bruniquel
- Le suivi de la programmation pluriannuelle de travaux sur l'IMEP de Mimizan

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid -19,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré et procédé au vote au scrutin public par appel nominal,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget primitif de Tarn-et-Garonne conseil collectivités pour 2020 qui s'équilibre en mouvements réels à 532 254 € ;

- Approuve le principe de l'inscription d'une subvention d'équilibre à hauteur de 330 600 €, avec un réajustement selon les besoins de l'exercice.

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : 2

Adopté à l'unanimité des votes exprimés.

Le Président ,

Christian ASTRUC